



# PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Communiqué de presse

Nantes, le 29 janvier 2025

## ***INONDATIONS : RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ A LA POPULATION***

Le passage de la tempête Herminia et de la dépression Ivo, ainsi que les crues en cours notamment sur la Vilaine Aval et ses affluents, entraînent des débordements sur de nombreuses routes du département. 16 routes départementales sont actuellement fermées.

De nombreux maires du département ont constaté au cours des derniers jours un non-respect des panneaux d'interdiction et barriérages mis en place pour fermer certaines routes. Ce mercredi 29 janvier, 2 interventions ont eu lieu pour des véhicules immergés, heureusement sans blessé. Ces 2 interventions ont mobilisé des gendarmes et des équipes de secours spécialisées des sapeurs-pompiers.

***Nous vous rappelons qu'en cas d'inondation sur une route, il ne faut en aucun cas s'engager sur celle-ci.***

S'engager sur une route immergée, c'est se mettre en danger, mais c'est également risquer la vie des forces de sécurité et de secours amenées à intervenir pour secourir les automobilistes.

Des panneaux de signalisation présents sur les routes indiquent les routes fermées. Franchir un panneau d'interdiction pour cause d'inondation est passible d'une amende.

La gendarmerie de la Loire-Atlantique va démultiplier les contrôles dans les zones inondées.